



ORDRE DES
AVOCATS
DE PARIS

Le Bâtonnier

Adresse postale :
11 place Dauphine
75053 Paris cedex 01
Tél. : 01 44 32 48 10
Fax : 01 44 07 26 74
e-mail : lebatonnier@avocatparis.org

Monsieur Paul Biya
Président de la République
Présidence de la République
Palais de l'Unité
1000 Yaoundé
Cameroun
Fax +237 222 08 70

Paris, le 20 octobre 2008,

CCB/ET

Monsieur le Président de la République,

Le barreau de Paris représente plus de 21 000 avocats. Il soutient, en particulier, la profession d'avocat dans l'exercice de son rôle fondamental en matière de défense des droits de l'Homme.

Nous avons été informés par l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme des actes de harcèlement et de répression subis par Me Manfo Songong, avocat au barreau du Cameroun, et responsable de la cellule juridique de l'ACAT-Littoral et de la Maison des droits de l'Homme du Cameroun.

Selon les informations reçues, le 8 octobre 2008, Me Jean-René Manfo Songong aurait été injurié et menacé par des gendarmes de la brigade de Njombé-Penja, alors qu'il venait s'enquérir des fondements de l'interpellation de l'un de ses clients (conformément à l'article 29 du Code de procédure pénale camerounais). Me Jean-René Manfo Songong avait été mandaté par l'ACAT-Littoral pour défendre MM. Ngalle Moussobo, Paul-Eric Kingue et M. Pierre Roger Lambo Sandjo, inculpés de « complicité de pillage en bande